



DGAC/DSAC Autorisation particulière N°A/011-DSAC/NE Arrêté préfectoral N°2014233-0011

www.grandpontarlier.fr

Budget primitif 2024

Bureau du 5 décembre 2024

Commission Finances du 11 décembre 2024

Conseil Communautaire du 19 décembre 2024

SOMMAIRE

PARTIE 1. Budgets agrégés et ratios 2024

PARTIE 2. Budget principal

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement
2. Capacité de financement (hors emprunts)
3. Besoin de financement
4. Programme d'investissement 2024
5. Tableaux budgétaires 2024

PARTIE 3. Budget annexe - Assainissement

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement
2. Capacité de financement (hors emprunts)
3. Besoin de financement
4. Programme d'investissement 2024
5. Tableaux budgétaires 2024

PARTIE 4. Budget annexe - Eau - Production et distribution

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement
2. Capacité de financement (hors emprunts)
3. Besoin de financement
4. Programme d'investissement 2024
5. Tableaux budgétaires 2024

PARTIE 5. Budget annexe - ZAE de Pontarlier

1. Tableaux budgétaires 2024

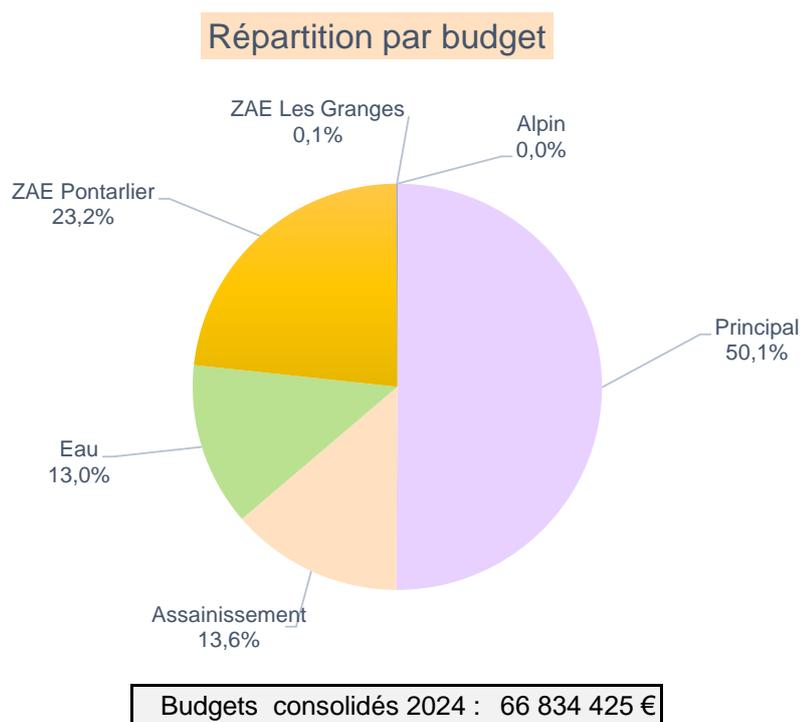
PARTIE 6. Budget annexe – ZAE des Granges-Narboz

1. Tableaux budgétaires 2024

PARTIE 1 : Présentation agrégée du BP 2024

L'équilibre agrégé 2023 des cinq budgets de la CCGP s'établit à 66 834 425 € (budget principal et budgets annexes).

	Budget Principal	Budgets annexes					Total général
		Assainissement	Eau	Alpin	ZAE Pontarlier	ZAE Les Granges	
Fonctionnement	24 503 530 €	4 972 505 €	4 849 945 €	0 €	8 466 090 €	44 010 €	42 836 080 €
Investissement	8 972 250 €	4 141 505 €	3 829 200 €	0 €	7 055 390 €	0 €	23 998 345 €
Total	33 475 780 €	9 114 010 €	8 679 145 €	0 €	15 521 480 €	44 010 €	66 834 425 €



Déduction faite du remboursement de la dette et des écritures comptables, le montant des investissements 2024 s'élève à plus de 16,4 millions d'€, y compris les travaux réalisés sur les ZAE, soit près de 60% en plus par rapport à 2023.

Source :
<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/collectivites-locales-chiffres-2023>
 Population INSEE - DGCL 2022

Informations financières - Ratios		Numérateur	Dénominateur	BP N	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement (hors tvx en régie)/Population	21 983 675	28 916	760,26 €	349,18 €
2	Produit des impositions directes (recettes du compte 731)/Population ^(*)	8 143 220	28 916	281,62 €	200,54 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/Population	24 481 780	28 916	846,65 €	420,06 €
4	Dépenses d'équipement brut (20, 21 ,23)/Population	7 634 770	28 916	264,03 €	88,83 €
5	Encours de la dette (CRD au 31/12)/Population	3 394 524	28 916	117,39 €	208,26 €
6	DGF (Compte 741)/Population	1 504 730	28 916	52,04 €	48,76 €
7	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	6 464 645	21 983 675	29,41%	41,43%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (Recettes fiscales(comptes 731)/Potentiel fiscal) ^(*)	8 143 220	13 437 462	60,60%	Non connu
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement	22 595 017	24 481 780	92,29%	87,86%
10	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnement	7 634 770	24 481 780	31,19%	21,15%
11	Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	3 394 524	24 481 780	13,87%	49,58%

^(*) La différence entre 2023 et 2024 s'explique par la suppression de la CVAE qui est remplacée par une quote-part de la TVA.

PARTIE 2 : Budget principal

Il vous est proposé dans les prochaines pages, le cheminement suivant :

- Une présentation de la section de fonctionnement et de l'autofinancement qui en résulte,
- Une présentation de la capacité de financement qui en résulte pour les investissements,
- Une présentation des principaux programmes d'investissements envisagés,
- Un tableau récapitulatif du budget primitif, présenté par chapitre budgétaire.

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de service, etc.) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc.) correspondant aux opérations courantes et régulières de la CCGP.

Une bonne maîtrise de ces opérations permet de stabiliser l'autofinancement de la collectivité. Tout l'enjeu pour notre collectivité est d'être en capacité d'assurer son fonctionnement courant et le financement des services publics, tout en dégagant un autofinancement suffisant, gage de notre bonne santé financière et levier des investissements nécessaires à notre territoire : il est généralement admis que 100 € d'autofinancement permettent de financer 1 000 € d'investissement, soit un levier de 1 à 10.

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
013	Remboursement sur frais de personnel	100 000 €	142 000 €	42 000 €
70	Produit des services et du domaine	3 406 295 €	3 873 670 €	467 375 €
73	Fiscalité	16 045 210 €	16 958 990 €	913 780 €
-	<i>Dont à pouvoir de taux</i>	6 855 000 €	6 900 000 €	45 000 €
74	Subventions et participations	3 137 515 €	3 278 390 €	140 875 €
-	<i>Dont DGF</i>	1 470 225 €	1 504 730 €	34 505 €
75	Autres produits de gestion courante	223 400 €	227 910 €	4 510 €
77 à 78	Autres produits	- €	820 €	820 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	- €
	TOTAL RECETTES (A)	22 912 420 €	24 481 780 €	1 569 360 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
011	Charges à caractère général	4 418 280 €	4 408 920 €	- 9 360 €
012	Charges de personnel	6 088 260 €	6 464 645 €	376 385 €
014	Prélèvements sur fiscalités	6 653 800 €	6 644 300 €	- 9 500 €
65	Autres charges de gestion courante	4 439 340 €	4 314 010 €	- 125 330 €
66	Charges financières	160 500 €	134 200 €	- 26 300 €
67-68-022	Autres dépenses	134 900 €	17 600 €	- 117 300 €
	TOTAL DEPENSES (B)	21 895 080 €	21 983 675 €	88 595 €
	Autofinancement brut (C)=(A-B)	1 017 340 €	2 498 105 €	1 480 765 €

B/ Commentaires

Avertissement : toutes les comparaisons se font par rapport au BP N-1.

I. Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 24,5M€, en hausse de 1,6M€ (+6,85%) par rapport au BP N-1.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 406 295,00 €	3 873 670,00 €	467 375,00 €	14%

Ce chapitre budgétaire recouvre les recettes issues des diverses prestations de services assurées par la CCGP (ordures ménagères, domaines skiabiles, accès château,...). Il abrite également les recettes issues de la mutualisation (Ville de Pontarlier/CCGP, services communs : CTI, SI et RPI).

La hausse constatée résulte d'un ajustement du budget des remboursements de frais des diverses formes de mutualisation (Centre Technique Intercommunal (CTI), Secrétariat Intercommunal (SI), Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), mutualisation Ville de Pontarlier-CCGP) (+ 302 K€) et de la fréquentation plus importante au château de Joux (+105K€).

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
73	IMPOTS ET TAXES	16 045 210,00 €	16 958 990,00 €	913 780,00 €	6%

Ce chapitre recouvre les divers impôts et taxes perçus par la CCGP. On y retrouve les impôts directs locaux pour lesquels la collectivité dispose d'un pouvoir de taux : Taxes Foncières (TF) et Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS). Y figure également le reversement de TVA remplaçant la taxe d'habitation (TH) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Le budget 2024 a été construit sur la base des dispositions du projet de loi de finances :

- les impôts directs locaux (taxes foncières et Cotisation Foncière des Entreprises) : **+ 45K€**,
- la fraction de TVA perçue en remplacement de la TH : **+ 191,5K€** et de la CVAE **+388K€**,
- la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères : **+ 126,5K€**.

Deux autres recettes fiscales ont été réajustées à la hausse au vu des recettes perçues en 2023, à savoir :

- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) : **+ 111,5K€**,
- la Taxe de séjour : **+ 40K€**.

Un gel des taux d'imposition a été retenu pour la construction du budget primitif et devrait être proposé lors du vote, afin de ne pas alourdir la note pour les Grand-Pontissaliens. Le vote des taux d'imposition interviendra en avril 2024.

Il est par ailleurs précisé que s'agissant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI), il s'agit d'une prévision de recettes en attendant le vote des taux et de la grille tarifaire de la part variable.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 137 515,00 €	3 278 390,00 €	140 875,00 €	4%

Ce chapitre budgétaire comptabilise les dotations versées par l'Etat, les subventions de fonctionnement et participations versées par divers organismes (Région, Département, DRAC,...).

Ces recettes évolueront à la hausse pour les raisons suivantes :

- les attributions en compensation des exonérations fiscales décidées par l'Etat (réforme des impôts de production) seront revalorisées : **+ 40,5K€**,
- la DGF évolue à la hausse de +2% du fait des dispositions du projet de loi de finances pour 2024 soit : **+34K€**,
- les subventions versées dans le cadre des politiques qui seront mises en œuvre par la CCGP en 2024 (Opération Programmée de l'Habitat, Projet alimentaire territorial,...) : **+30K€**.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	223 400,00 €	227 910,00 €	4 510,00 €	2,0%

Les autres produits de gestion courante comprennent notamment la perception de revenus et redevances diverses provenant du patrimoine, les excédents des budgets annexes à caractère administratif, les reversements de résultat bénéficiaire de certaines régies à caractère industriel et commercial, ainsi que les redevances perçues sur les délégataires de service public.

Les prévisions budgétaires sous ce chapitre sont stables par rapport à 2023.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

Ce chapitre constitue une évolution de l'instruction M57. Il reprend principalement les mandats annulés sur exercices antérieurs ou atteints par la prescription quadriennale ainsi que les produits de cession. Aucune prévision budgétaire n'est effectuée sur ce budget.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €	820,00 €	820,00 €	

Des provisions sont constituées chaque année dans le cadre de la dépréciation des comptes des redevables (voir chapitre 68). Au vu des éléments fournis par Monsieur le Trésorier Municipal en cours d'année sur les créances éteintes et admissions en non valeur, ces provisions peuvent faire l'objet d'un réajustement au chapitre 68, voire d'une reprise sur provision au présent chapitre.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

Il s'agit du résultat de l'année N-1 de la section de fonctionnement qui n'a pas fait l'objet d'une affectation en section d'investissement. Le montant ne sera connu qu'au moment du Budget Supplémentaire, après avoir eu connaissance des résultats de l'année N-1 et du besoin de financement de la section d'investissement.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	100 000,00 €	142 000,00 €	42 000,00 €	42%

Ce chapitre correspond à des dépenses réalisées par la CCGP qui doivent être réduites ou qui font l'objet d'un remboursement comme par exemple le remboursement des indemnités journalières par la Sécurité Sociale ou par l'assurance de la collectivité.

Ce chapitre comprend aussi des écritures de nature comptable liée à la gestion des stocks.

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 21,98M€, soit 0,09K€ (0,4%) par rapport à N-1 Cette évolution s'explique par différents facteurs détaillés ci-après.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 418 280,00 €	4 408 920,00 €	-9 360,00 €	0%

Les dépenses relatives aux charges à caractère général représenteraient 20% des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour mémoire, ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées au fonctionnement de la structure (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes...) ainsi que celles liées à l'activité des services (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement, frais de télécommunications...).

Au stade du Budget Primitif, ces dépenses sont en baisse de -0,2%, soit -9,4K€ par rapport au BP N-1.

De manière plus détaillée, les principales évolutions concernent :

• 60 - Les achats et variations de stocks : 81 310€

Cette rubrique comprend essentiellement les achats, stockés ou non, de fournitures, matières premières, fluides et énergie.

Les principales évolutions à la hausse proviennent :

- de l'achat de fournitures pour les interventions en régie pour l'entretien des ZAE **30K€** (+30K€) et pour le service mécanique **46K€** (+11K€),

- de dépenses en augmentation liées au nombre croissant des visites du Château : un besoin plus important d'approvisionnement pour la boutique **60K€ (+24K€)**, l'achat de vestes pour les médiateurs et agents d'accueil pour répondre au label "qualité tourisme" **3,5K€ (+2,5K€)**, l'achat de fournitures pour les imprimantes et la billetterie **3K€ (+3K€)** et la programmation d'un nouveau spectacle en remplacement de Lady Cactus jouée depuis 3 ans **18,2K€ (+1,7K€)**,
- un besoin supplémentaire de vêtements de travail **17,1K€ (+12K€)**,
- du prix du carburant **153K€ (+ 8,1 K€)**,
- d'une augmentation pour le chauffage urbain **76K€ (+3,5 K€)**.

Ces hausses sont atténuées par des diminutions sur diverses dépenses telles que :

- la consommation électrique **280K€ (-157,6K€)**,
- l'achat de combustibles **40,2K€ (-20K€)**,
- la consommation eau et assainissement **25,2K€ (-10,8K€)**.

• 61 - Les prestations de service :

+96 415€

Il s'agit ici des achats de prestations diverses, notamment de maintenance, d'entretien, de réparations, locations, assurances.

Les principales évolutions à la hausse concernent :

- le suivi-animation du déploiement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) **111,73K€ (+63,7K€)** (montant financé à hauteur de 40% et s'inscrivant dans le cadre d'une Autorisation d'Engagement - Crédit de Paiement - AECP - d'une durée de 5 ans),
- les prestations de collecte sélective des déchets, au vu de la progression attendue des tonnages collectés et des tarifs **405K€ (+38K€)**,
- les frais de formation des apprentis **30K€ (+30K€)**,
- le suivi qualitatif des zones humides **36K€ (+24K€)**
- la dématérialisation des documents d'urbanisme **30K€ (+10K€)**,
- la prospective financière **9,9K€ (+9,9K€)**.
- les prestations pour les spectacles au château de Joux, les ateliers, pour la manutention et le nettoyage **15,7K€ (+7,5K€)**.
- le marché pour le déneigement **120K€ (+4K€)**,
- l'observatoire de l'habitat, du foncier, le suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) ainsi que la mise à disposition des données relatives à la demande locative sociale sur le territoire de la CCGP **28,5K€ (+ 1,5K€)**,

A l'inverse, des dépenses seront en régression, à savoir :

- le contrôle de gestion **25K€ (-37,9K€)**,
- l'assurance statutaire qui diminue, car la régularisation de l'année N-1 est moins élevée **96,8K€ (-33,2K€)**,
- les frais d'étude pour la DDmarche qui sont moins importants **30K€ (-20K€)**,
- les frais de location qui diminuent **103K€ (-3,9K€)** entre autres pour le matériel de déneigement (-8,2 K€),
- les frais de maintenance, d'entretien et de réparation ; ces dépenses seront en baisse au vu des besoins prévisionnels évalués. Cependant, compte tenu du caractère aléatoire des interventions, des ajustements peuvent être nécessaires en cours d'année **420,9K€ (-17,5K€)**.

• 62 - D'autres services extérieurs :

- 27 025 €

Ces dépenses portent sur les prestations de type rémunérations d'intermédiaires, honoraires, frais de publicité, de télécommunications, mais aussi sur les remboursements de frais entre collectivités (frais de mutualisation).

Plusieurs évolutions à la hausse comme à la baisse seront opérées.

Des accroissements de dépenses concernent les postes suivants :

- le versement d'honoraires à des intermédiaires **107K€** (+60K€) par exemple pour le recours à un cabinet de recrutement 25K€, ou pour les prestations pour la collecte de fonds pour le Château 36K€,
- les frais d'actes et de contentieux **21,6K€** (+14,6K€) pour l'enquête publique pour le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) 5K€, le centre aquatique 4K€ et les ressources humaines 6K€.
- les prestations de services extérieurs (frais de gardiennage +4,3K€ et de nettoyage des locaux +3,5K€) et les cotisations (+2,2K€) soit **78K€** (+10K€),
- les frais de publicité **48,2K€** (+8K€) pour les enquêtes publiques PLUiH 5K€ (+5K€), le tourisme (Gounefay, ski nordique, château) 13,5K€ (+4,15K€) et les ressources humaines 14K€ (-1K€),
- la redevance spéciale pour les ordures ménagères pour les bâtiments publics **24K€** (+6K€),

S'agissant des diminutions, elles concerneront principalement les éléments suivants :

- le traitement des déchets et la collecte sélective en raison de la baisse des tonnages: **880K€** (-75K€)
- les remboursements de frais entre collectivités au vu des réalisations passées (CCAS -10,75K€, Archives municipales -4K€, frais de personnel -15,5K€, musée d'armes -1,6K€, fourrière animale -16K€) : **279K€** (-47K€),

• 63 - Impôts, taxes et versements assimilés :

+2 560€

Il s'agit des diverses taxes et impôts auxquels la CCGP est assujettie : taxes foncières, taxes sur les véhicules...

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 088 260,00 €	6 464 645,00 €	376 385,00 €	6%

Les dépenses relatives aux charges de personnel représentent 29% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles seront en augmentation de 376,4K€ (soit près de 6%) pour intégrer différents éléments :

- l'attribution de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024,
- la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel),
- la progression mécanique du Glissement Viellesse Technicité.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 653 800,00 €	6 644 300,00 €	-9 500,00 €	0%

Le chapitre 014 - Atténuations de produits comprend les différents prélèvements effectués sur la fiscalité perçue par la CCGP notamment, la participation au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et les attributions de compensation (AC) versées aux communes membres.

Ce poste représente 29% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il est estimé en baisse par rapport au BP N-1 suite à :

- une diminution de la contribution de la CCGP au FPIC, le montant 2024 étant ajusté sur celui notifié en 2023.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 439 340,00 €	4 314 010,00 €	-125 330,00 €	-3%

Ce poste de dépenses concerne principalement les contributions obligatoires aux organismes de regroupement intégrés par la CCGP (PREVAL, EPAGE Haut-Doubs-Haute-Loue, SDIS), les subventions aux associations et organismes (office du tourisme, SAFER, fourrière animale, associations ...).

Il représente 20% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les principales évolutions concernent :

- le traitement des ordures ménagères par PREVAL **1 340K€** (+66,1K€),
- l'achat de licences pour les ressources humaines dans le cadre du recrutement **34,2K€** (+34,2K€),
- la Délégation de Services Publics (DSP) pour le transport urbain selon la nouvelle convention de septembre 2023 s'élève en 2024 à **496,3K€** (+ 30,8K€),
- le reversement d'une subvention à la chambre d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) **23,7K€** (+23,7K€),
- la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) **1 327K€** (+27,5K€),
- la subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme du Pays du Haut Doubs **162K€** (+13,2K€),
- les subventions à la fédération Commerce et Artisanat du Grand Pontarlier (CAGP) (+9,5K€) et à l'association Initiative Doubs (+1,1K€) **44K€** (+10,6K€),
- la subvention accordée à la SPA selon le nombre d'animaux accueillis en augmentation **2,5K€** (+700€),
- la contribution au Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté (FAAD) 2024 **9K€** (+300€).

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
66	CHARGES FINANCIERES	160 500,00 €	134 200,00 €	-26 300,00 €	-16%

Ce poste de dépenses regroupe les intérêts de la dette et les frais financiers en cas de ligne de trésorerie.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
67	CHARGES SPECIFIQUES	19 900,00 €	17 600,00 €	-2 300,00 €	-12%

Ce poste de dépenses concerne principalement des annulations de titres de recettes émis sur l'année N-1.

Ce chapitre de dépense exceptionnelle est difficile à prévoir en raison de son caractère imprévisible. Il pourra donc faire l'objet d'un ajustement, soit au moyen des dépenses imprévues, soit lors d'une prochaine étape budgétaire, si le besoin s'en ressent.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	5 000,00 €	0,00 €	-5 000,00 €	-100%

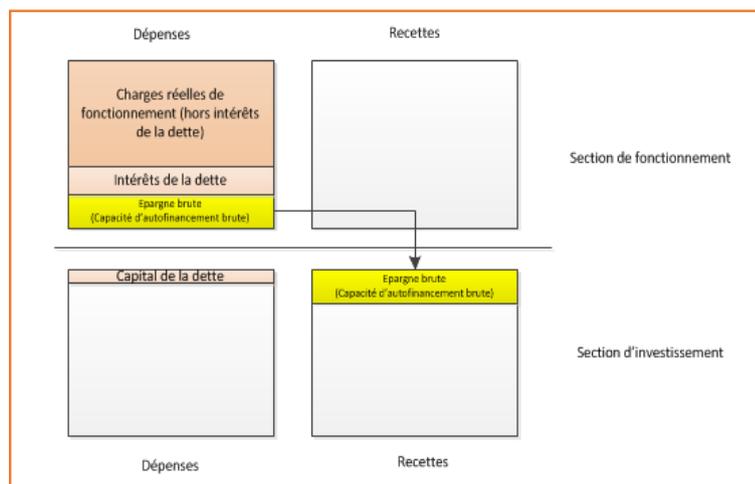
Ce chapitre concerne les provisions pour les dépréciations d'actifs.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
022	DEPENSES IMPREVUES - CHAPITRE SUPPRIME EN M57	110 000,00 €	0,00 €	-110 000,00 €	-100%

Avec le passage à la nomenclature M57, il n'est plus possible de prévoir de dépenses imprévues.

2. Capacité de financement *(hors emprunts)*

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement, vient alimenter la section d'investissement selon le schéma suivant :



Cumulé aux autres recettes d'investissements, il constitue les ressources propres de la collectivité, destinées à financer les investissements.

Ces recettes devront permettre de financer en priorité le remboursement des emprunts. Le surplus viendra financer les programmes d'investissement.

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
	Autofinancement brut	1 017 340 €	2 498 105 €	1 480 765 €
024	Cessions	- €	- €	- €
	Autres recettes d'investissement	892 884 €	604 580 €	288 304 €
13	Subventions	810 294 €	358 230 €	452 064 €
10	FCTVA	78 590 €	237 850 €	159 260 €
16 & 27	Cautions	4 000 €	8 500 €	4 500 €
001	Excédent d'investissement au 31/12/N-1			- €
10 (1068)	Affectation du résultat N-1	- €	- €	- €
	TOTAL RECETTES (A)	1 910 224 €	3 102 685 €	1 192 461 €

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
16	Remboursement d'emprunts	687 700 €	611 500 €	76 200 €
10-16-26	Remboursements divers et participations fin.	4 000 €	8 500 €	4 500 €
020	Dépenses imprévues	50 000 €	- €	50 000 €
001	Déficit d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
20 21-23	Restes à réaliser N-1	- €	- €	- €
	TOTAL DEPENSES (B)	741 700 €	620 000 €	-121 700 €

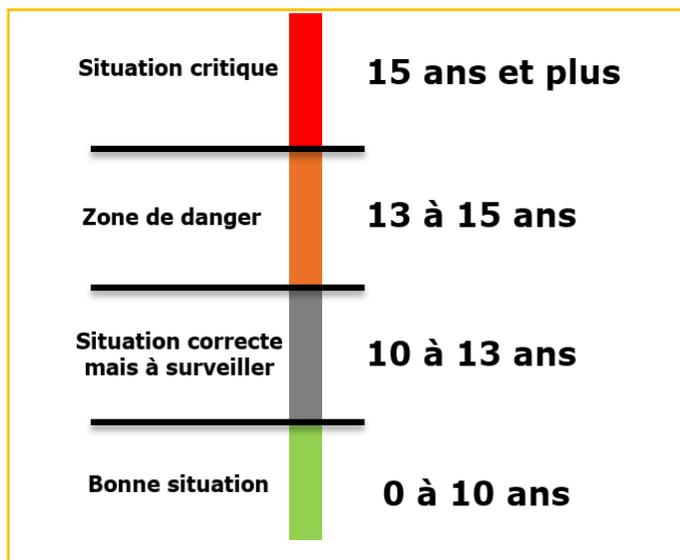
Capacité de financement hors emprunt (C)=(A)-(B) **1 168 524,00 €** **2 482 685 €** **1 314 161,00 €**

3. Besoin de financement

	BP N-1	BP N	Evolution
Potentiel d'investissement (A)	1 168 524 €	2 482 685 €	1 314 161 €
Dépenses d'équipement hors restes à réaliser (B)	3 160 700 €	8 330 500 €	5 169 800 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement (C=A-B)	-1 992 176 €	-5 847 815 €	-3 855 639 €
Recours à l'emprunt	1 992 176,00 €	5 847 815 €	3 855 639 €
CRD au 31/12/N	4 005 866 €	3 394 524 €	
Nouvel emprunt	1 992 176 €	5 847 815 €	
Total	5 998 042 €	9 242 339 €	
Epargne Brute	1 017 340 €	2 498 105 €	
Capacité de désendettement en année	6	4	

Si la totalité des emprunts prévus au budget est effectivement réalisée, la capacité de désendettement, ratio de solvabilité de la collectivité, resterait satisfaisant. A titre d'information, voici ci-dessous les différents seuils d'appréciation de ce ratio.

Néanmoins ce niveau d'emprunt sera réajusté après l'intégration des résultats et les subventions notifiées en cours d'année.



Programmes d'investissement BP 2024

Programmes	BP 2024 Propositions
01. Centre aquatique	3 000 000,00 €
AP/CP - Centre aquatique (Nouveau projet 2022)	3 000 000,00 €
Piscine - Etude	2 000 000,00 €
Piscine - Acquisition terrain	1 000 000,00 €
02. Administration générale	64 600,00 €
Maison de l'Intercommunalité	35 000,00 €
Travaux - Raccordement du groupe électrogène au bâtiment	35 000,00 €
Marchés publics	15 100,00 €
Frais d'insertion	15 100,00 €
Matériels et mobiliers	14 500,00 €
Aménagement de poste	5 000,00 €
Mobilier	9 500,00 €
03. Château	1 339 660,00 €
AP/CP - Réhabilitation et valorisation du château de Joux	1 339 660,00 €
3K€ : Nouvelle imprimante de billets	
5K€ : Filet classé feu pour la tribune des spectacles	8 000,00 €
Projets renaissance et restauration monuments historiques	
Compagnon de visite numérique	
Développement d'une application numérique	60 000,00 €
Projets renaissance et restauration monuments historiques	
53,7K€ : Maîtrise d'œuvre des toitures	
61,2K€ : Maîtrise d'œuvre de la façade des prisons	
361,2K€ : Maîtrise d'œuvre du projet renaissance	
25,56K€ : Maîtrise d'œuvre compagnon de visite	
20K€ : AMO projet renaissance	521 660,00 €
Projets renaissance et restauration monuments historiques	
360K€ : Travaux de restauration des toitures des tours Mirabeau et de l'Horloge	
360K€ : Travaux de restauration du bâtiment 52 prisons	
30K€ : Travaux de restauration compagnon de visite numérique	750 000,00 €
04. Patrimoine CCGP	55 000,00 €
Accessibilité 2024	25 000,00 €
Etude accessibilité 2023 CCGP	5 000,00 €
Travaux accessibilité 2023 CCGP	20 000,00 €
Gros entretien et renouvellement - divers sites	30 000,00 €
Gros entretien et renouvellement	30 000,00 €
05. Aire d'accueil gens du voyage	3 500,00 €
Aire d'accueil des gens du voyage	3 500,00 €
Acquisition matériel	500,00 €
Intervention sur bâtiments TF et aire permanente	3 000,00 €
06. Zones d'activité économique	200 000,00 €
Travaux sur ZAE nouvellement transférées	200 000,00 €
Travaux sur les ZAE nouvellement transférées	200 000,00 €
07. Développement et aménagement du territoire	1 129 520,00 €
Acquisition foncière	210 000,00 €
Etudes préalables à l'acquisition de terrain	20 000,00 €
Terrain Louvrier	190 000,00 €
AP/CP - OPAH	181 520,00 €
OPAH - Aides financières aux propriétaires	181 520,00 €
AP/CP - PLUiH	16 000,00 €
Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH)	16 000,00 €
AP/CP - Schéma Directeur Modes Doux	200 000,00 €
Schéma directeur Modes Doux	200 000,00 €

Programmes	BP 2024 Propositions
DDMarche (Dév. Durable CCGP)	20 000,00 €
PAT, Biodiversité...	20 000,00 €
Dématérialisation des documents d'urbanisme	6 600,00 €
Matériel pour dématérialisation des autorisations d'urbanisme	5 000,00 €
Redevance annuelle pour logiciels	1 600,00 €
Fonds de concours RN 57	351 000,00 €
Projets d'infrastructures d'intêret national	351 000,00 €
Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique - IRVE	30 000,00 €
Transfert de compétence à SYDED	30 000,00 €
SMIX Doubs Très Haut Débit	114 400,00 €
Déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la CCGP (hors Pontarlier)	114 400,00 €
08. Ordures Ménagères	912 000,00 €
AP/CP - TEOMI - Acquisition colonnes de tri sélectif	570 000,00 €
Acquisition colonnes de tri sélectif	570 000,00 €
AP/CP Mise aux normes de la déchetterie	100 000,00 €
Etudes	100 000,00 €
Décharges	240 000,00 €
Réhabilitation décharge des Entreportes	240 000,00 €
Déchetterie	2 000,00 €
Défibrillateur	2 000,00 €
09. Tourisme	299 806,00 €
Gounefay	166 000,00 €
Etude - Rénovation terrasse, vitrage et porte vitrée du restaurant	10 000,00 €
Travaux - Création local déchets	20 000,00 €
Travaux - Individualisation électrique restaurant	20 000,00 €
Travaux - Rénovation terrasse, vitrage et porte vitrée du restaurant	100 000,00 €
Installation de compteurs de fréquentation	16 000,00 €
Office de Tourisme du pays du Haut-Doubs	133 806,00 €
Rénovation hall accueil Office de Tourisme Pays du haut Doubs	125 000,00 €
Subvention d'investissement à l'Office de Tourisme Pays du Haut-Doubs	8 806,00 €
11. Micro-crèches	435 000,00 €
Aménagement MIC Granges-Narboz	23 500,00 €
Micro-crèche - Granges-Narboz	23 500,00 €
AP/CP - Micro-crèche	411 500,00 €
Micro-crèche - Houtaud	411 500,00 €
12. Economie et agriculture	570 000,00 €
Aide à l'immobilier	10 000,00 €
Subvention d'investissement	10 000,00 €
AP/CP Belle Vie - Réhabilitation	560 000,00 €
Etude réhabilitation	560 000,00 €
13. Services intercommunaux	166 000,00 €
Centre Technique Intercommunal	166 000,00 €
Matériel roulant	160 000,00 €
Outillages	6 000,00 €
Total général	8 175 086,00 €

5. Tableaux budgétaires 2024 - Budget principal

2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 418 280,00 €	4 408 920,00 € -	9 360,00 €	-0,21%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 088 260,00 €	6 464 645,00 €	376 385,00 €	6,18%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 653 800,00 €	6 644 300,00 € -	9 500,00 €	-0,14%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 439 340,00 €	4 314 010,00 € -	125 330,00 €	-2,82%
	Total des dépenses de gestion courante	21 599 680,00 €	21 831 875,00 €	232 195,00 €	1,07%
66	CHARGES FINANCIERES	160 500,00 €	134 200,00 € -	26 300,00 €	-16,39%
67	CHARGES SPECIFIQUES	19 900,00 €	17 600,00 € -	2 300,00 €	-11,56%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	5 000,00 €	- € -	5 000,00 €	-100,00%
022	DEPENSES IMPREVUES - CHAPITRE SUPPRIME EN M57	110 000,00 €	- € -	110 000,00 €	-100,00%
002		- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (a)	21 895 080,00 €	21 983 675,00 €	88 595,00 €	0,40%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	368 668,00 €	1 893 245,00 €	1 524 577,00 €	413,54%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	672 904,00 €	626 610,00 € -	46 294,00 €	-6,88%
	Total des dépenses d'ordre (b)	1 041 572,00 €	2 519 855,00 €	1 478 283,00 €	141,93%
	Total général - Dépenses (c=a+b)	22 936 652,00 €	24 503 530,00 €	1 566 878,00 €	6,83%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	100 000,00 €	142 000,00 €	42 000,00 €	42,00%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 406 295,00 €	3 873 670,00 €	467 375,00 €	13,72%
73	IMPOTS ET TAXES	16 045 210,00 €	16 958 990,00 €	913 780,00 €	5,70%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 137 515,00 €	3 278 390,00 €	140 875,00 €	4,49%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	223 400,00 €	227 910,00 €	4 510,00 €	2,02%
	Total des recettes de gestion courante	22 912 420,00 €	24 480 960,00 €	1 568 540,00 €	6,85%
77	PRODUITS SPECIFIQUES	- €	- €	- €	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	- €	820,00 €	820,00 €	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (d)	22 912 420,00 €	24 481 780,00 €	1 569 360,00 €	6,85%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	24 232,00 €	21 750,00 € -	2 482,00 €	-10,24%
	Total des recettes d'ordre (e)	24 232,00 €	21 750,00 € -	2 482,00 €	-10,24%
	Total général - Recettes (f=d+e)	22 936 652,00 €	24 503 530,00 €	1 566 878,00 €	6,83%

SECTION DE INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1		BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A		B	C=B-A	D=C/A
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 094 000,00 €		3 659 360,00 €	2 565 360,00 €	234,49%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	402 000,00 €		695 730,00 €	293 730,00 €	73,07%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	903 200,00 €		2 273 910,00 €	1 370 710,00 €	151,76%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	761 500,00 €		1 701 500,00 €	940 000,00 €	123,44%
	Total des dépenses d'équipement	3 160 700,00 €		8 330 500,00 €	5 169 800,00 €	163,57%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	687 700,00 €		611 500,00 € -	76 200,00 €	-11,08%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000,00 €		8 500,00 €	4 500,00 €	112,50%
020	DEPENSES IMPREVUES - CHAPITRE SUPPRIME EN M57	50 000,00 €		- € -	50 000,00 €	-100,00%
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €		- €	- €	
	Total des dépenses réelles (g)	3 902 400,00 €		8 950 500,00 €	5 048 100,00 €	129,36%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	24 232,00 €		21 750,00 € -	2 482,00 €	-10,24%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	171 400,00 €		- € -	171 400,00 €	-100,00%
	Total des dépenses d'ordre (h)	195 632,00 €		21 750,00 € -	173 882,00 €	-88,88%
	Total général - Dépenses (i=g+h)	4 098 032,00 €		8 972 250,00 €	4 874 218,00 €	118,94%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1		BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A		B	C=B-A	D=C/A
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	810 294,00 €		358 230,00 € -	452 064,00 €	-56%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 992 176,00 €		5 847 815,00 €	3 855 639,00 €	194%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000,00 €		8 500,00 €	4 500,00 €	113%
	Total des recettes d'équipement	2 806 470,00 €		6 214 545,00 €	3 408 075,00 €	121,44%
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	78 590,00 €		237 850,00 €	159 260,00 €	203%
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	- €		- €	- €	
001		- €		- €	- €	
	Total des recettes réelles (j)	2 885 060,00 €		6 452 395,00 €	3 567 335,00 €	123,65%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	672 904,00 €		626 610,00 € -	46 294,00 €	-7%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	171 400,00 €		- € -	171 400,00 €	-100,00%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	368 668,00 €		1 893 245,00 €	1 524 577,00 €	413,54%
	Total des recettes d'ordre (k)	1 212 972,00 €		2 519 855,00 €	1 306 883,00 €	107,74%
	Total général - Recettes (l=j+k)	4 098 032,00 €		8 972 250,00 €	4 874 218,00 €	119%

PARTIE 3 : Budget annexe Assainissement

Le budget assainissement constitue un budget annexe soumis à l'instruction comptable M49, norme applicable aux régies chargées de l'exploitation d'un service public industriel et commercial.

La constitution d'un budget annexe est obligatoire pour ce type de service public et implique que celui-ci soit équilibré, sans subvention possible du budget principal. Les besoins de ce budget sont financés, sauf rares exceptions, par des ressources purement internes : en l'occurrence, la redevance d'assainissement principalement.

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement

Comme pour le budget principal, la section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges et produits nécessaires au bon fonctionnement du service d'assainissement.

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
013	Atténuation de charges	0,00 €	6 400,00 €	6 400,00 €
70	Produit des services et du domaine	3 290 250,00 €	3 340 255,00 €	50 005,00 €
74	Subventions et participations	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00 €	4 705,00 €	-4 295,00 €
76 à 78	Autres produits	1 541 600,00 €	1 193 095,00 €	-348 505,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES REELLES (A)	4 990 850,00 €	4 694 455,00 €	-296 395,00 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
011	Charges à caractère général	2 228 700,00 €	2 612 550,00 €	383 850,00 €
012	Charges de personnel	720 700,00 €	970 700,00 €	250 000,00 €
014	Prélèvements sur produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	35 850,00 €	39 800,00 €	3 950,00 €
66	Charges financières	172 850,00 €	154 215,00 €	-18 635,00 €
67-68-022	Autres dépenses	50 000,00 €	116 810,00 €	66 810,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES (B)	3 208 100,00 €	3 894 075,00 €	685 975,00 €

	Autofinancement brut (C)=(A-B)	1 782 750,00 €	800 380,00 €	-982 370,00 €
--	--	-----------------------	---------------------	----------------------

B/ Commentaires

I. Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement du budget assainissement diminuent de -296,4K€ entre le budget primitif 2023 et celui de 2024.

Ces prévisions, à la baisse, proviennent essentiellement de la reprise sur provision figurant au chapitre 78. En effet, il est prévu de réduire progressivement la provision, cette trajectoire de réduction progressive ayant pour vocation d'empêcher une hausse trop brusque des tarifs pour l'abonné.

Le budget assainissement fait en effet face à un nouveau paradigme depuis la hausse brutale des coûts de l'énergie en 2023 (+582K€). Bien qu'une baisse des tarifs annoncée et malgré la reconduction pour 2024 de l'amortisseur électrique, les coûts du budget ont atteint un nouveau plateau à compter de 2023 avec des prix qui semblent s'installer de manière durable à un haut niveau.

Pour mémoire, s'il avait fallu couvrir l'intégralité des hausses de charges de 2023 uniquement pour le produit des tarifs de la redevance, c'est une augmentation de +57% qu'il aurait fallu appliquer.

La reprise progressive de la provision constituée au budget assainissement permet donc de limiter les hausses des tarifs.

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de plus de 21% essentiellement en raison de l'augmentation des charges à caractère général et des dépenses de personnel.

1. Charges à caractère général

Plus spécifiquement, sur les charges à caractère général, les principaux postes en hausse sont les suivants :

- la valorisation et le traitement de boues de la station d'épuration (163,7K€),
- les produits de traitement en forte hausse à cause des coûts de l'énergie et de la taxe carbone (+110,55K€),
- la fourniture d'énergie (+43,5K€). Ce poste sera sans doute amené à évoluer à la baisse au vu des dernières informations reçues (prix 2024 + amortisseur),
- les frais d'assurances (+32,1K€),
- les contrôles de branchements payant qui continuent leur montée en puissance (+20K€).

Il convient de noter que certains de ces coûts, qui ont commencé à évoluer courant 2023, avaient déjà fait l'objet d'une intégration dans le courant de l'exercice 2023.

Au final par rapport au budget global 2023 (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives), l'évolution est de -23,6K€.

Au-delà des postes en augmentation ci-dessus, certains seront en baisse. Cela concernent essentiellement les locations mobilières (-9K€), la maintenance (-28,4K€) et les rémunérations d'intermédiaires et honoraires (-2,7K€).

2. Charges de personnel et frais assimilés

Concernant les dépenses de personnel inscrites au chapitre 012, elles seront en hausse de près de 35%, soit + 250K€.

Ces dépenses comprennent :

- les rémunérations proprement dites des agents employés par le service assainissement pour 722 K€, y compris COS et médecine du travail,
- Le personnel mis à disposition par le service eau potable pour 248 K€ .

A ces dépenses, il convient de déduire le remboursement du personnel mis à disposition par le service assainissement au service de l'eau potable de la CCGP et celui du Syndicat des Eaux de Joux (SIEJ). Cette déduction se traduit par une inscription en recette sous la nature comptable 7084.

Une fois pris en compte tous ces éléments, les dépenses du personnel dédié au service assainissement s'établit à 792 K€ contre 828 K€, soit une baisse de -4%.

Au global, sur l'ensemble du personnel de la DEA, après neutralisation des refacturations, l'évolution de la masse salariale passe de 1 500 010 € à 1 539 930 € soit +2,7%. Cela correspond à 33 Equivalents Temps Plein (ETP) en 2024 contre 31 ETP en 2023, l'effectif 2024 intégrant 1 poste supplémentaire pour un remplacement de congé maladie de longue durée (le poste de l'agent en maladie sera partiellement remboursé) et un poste pour un apprenti.

L'évolution 2023/2024 inclut par ailleurs le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), les 5 points supplémentaires à percevoir par chaque agent au 1er janvier 2024 et le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

3. Charges financières

Sur les charges financières, en l'absence de nouvel emprunt en 2023, une baisse de l'ordre de -19K€ est attendue.

4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Le service de gestion comptable (nouvelle appellation de la trésorerie) nous adresse chaque année le montant des provisions à constituer, compte-tenu des risques d'impayés.

Compte-tenu des diverses régularisations opérées par le service de gestion comptable, le montant des provisions à constituer de 51K€.

2. Capacité de financement *(hors emprunts)*

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement, vient alimenter la section d'investissement selon le schéma communiqué précédemment au niveau du chapitre 2 du budget général.

Comme indiqué ci-avant, cumulé aux autres recettes d'investissements, il constitue les ressources propres de la collectivité, destinées à financer les investissements.

Ces recettes devront permettre de financer en priorité le remboursement des emprunts. Le surplus viendra financer les programmes d'investissement. Il en ressort une capacité de financement hors emprunt établi comme suit :

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
	Autofinancement brut	1 782 750 €	800 380 €	- 982 370 €
024	Cessions	- €	- €	- €
	Autres recettes d'investissement	1 300 €	700 €	- 600 €
13	Subventions	- €	- €	- €
165	Cautions	1 300 €	700 €	- 600 €
001	Excédent d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
1068	Affectation du résultat N-1	- €	- €	- €
	TOTAL RECETTES (A)	1 784 050 €	801 080 €	- 982 970 €
Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
16	Remboursement d'emprunts	524 955 €	560 555 €	35 600 €
10-165-26	Remboursements divers et participation fin	1 300 €	700 €	- 600 €
020	Dépenses imprévues	50 000 €	50 000 €	
001	Déficit d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
20-21-23	Restes à réaliser N-1	- €	- €	- €
	TOTAL DEPENSES (B)	576 255 €	611 255 €	35 000 €
	Capacité de financement hors emprunt (C)=(A)-(B)	1 207 795,00 €	189 825 €	-1 017 970,00 €

Après satisfaction du besoin de financement, il est possible de dégager au stade du budget primitif 2024 une capacité de financement hors emprunt de 190K€.

3. Besoin de financement

	BP N-1	BP N	Evolution
Potentiel d'investissement (A)	1 207 795 €	189 825 €	-1 017 970 €
Dépenses d'équipement (B)	2 231 000 €	3 252 200 €	1 021 200 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement (C=A-B)	-1 023 205 €	-3 062 375 €	-2 039 170 €
Recours à l'emprunt	1 023 205 €	3 062 375 €	2 039 170 €
CRD au 31/12/N	3 967 151 €	3 419 997 €	
Nouvel emprunt	1 023 205 €	3 062 375 €	
Total	4 990 356 €	6 482 372 €	
Epargne Brute	1 782 750 €	800 380 €	
Capacité de désendettement en année	3	8	

Si la totalité des emprunts prévus au budget est effectivement réalisée, la capacité de désendettement, ratio de solvabilité de la collectivité, resterait satisfaisant.

4. Programme des investissements 2024

Programme d'investissements Assainissement	Montants
Refonte du poste de refoulement de Chaffois	250 000,00 €
Travaux communaux : études et prestations annexes aux travaux (Topo, géotechnique, enquêtes riverains, diagnostic amiante/hydrocarbure aromatique polycyclique pour programme annuel de travaux)	75 000,00 €
Etudes de suivi des postes de refoulement et des données d'autosurveillance	15 000,00 €
Réhabilitation des clarificateurs : étude béton armé	25 000,00 €
Frais d'insertion pour marchés publics	7 200,00 €
Application gestion des interventions chez les usagers	10 000,00 €
Remplacement véhicule STEP FIAT	25 000,00 €
Travaux de refonte des 3 déversoirs d'orages autosurveillés	20 000,00 €
Unité de secours filière boues en poste fixe à la STEP	350 000,00 €
Travaux communaux : Chaffois (rue du Moulin, stade, gare) + Bois de Doubs à Pontarlier + ZA des Tuileries à Cluse et Mijoux	1 815 000,00 €
AP/CP création d'un bassin d'orage - station d'épuration de Doubs	100 000,00 €
Etude "Diagnostic permanent"	75 000,00 €
Réhabilitation des équipements existants et amélioration du traitement des effluents (procédé InDense) - STEP	40 000,00 €
Renouvellement matériels STEP vétustes	305 000,00 €
Equipements divers sur postes de refoulement et mise en place de comptages sur réseaux des collectivités extérieures	100 000,00 €
Travaux de mise en place télésurveillance postes de refoulement	40 000,00 €
Total général	3 252 200,00 €

5. Tableaux budgétaires 2024 - Budget assainissement

2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en €	BPN-1/BPN en %
				C=B-A	D=C/A
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 228 700,00 €	2 612 550,00 €	383 850,00 €	17,22%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	720 700,00 €	970 700,00 €	250 000,00 €	34,69%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	- €	- €	- €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 850,00 €	39 800,00 €	3 950,00 €	11,02%
	Total des dépenses de gestion courante	2 985 250,00 €	3 623 050,00 €	637 800,00 €	21,37%
66	CHARGES FINANCIERES	172 850,00 €	154 215,00 €	- 18 635,00 €	-10,78%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00 €	45 800,00 €	15 800,00 €	52,67%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	- €	51 010,00 €	51 010,00 €	
022	DEPENSES IMPREVUES	20 000,00 €	20 000,00 €	- €	0,00%
	Total des dépenses réelles (a)	3 208 100,00 €	3 894 075,00 €	685 975,00 €	21,38%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 005 050,00 €	128 430,00 €	- 876 620,00 €	-87,22%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 047 700,00 €	950 000,00 €	- 97 700,00 €	-9,33%
	Total des dépenses d'ordre (b)	2 052 750,00 €	1 078 430,00 €	- 974 320,00 €	-47,46%
	Total général - Dépenses (c=a+b)	5 260 850,00 €	4 972 505,00 €	- 288 345,00 €	-5,48%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en €	BPN-1/BPN en %
				C=B-A	D=C/A
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €	6 400,00 €	6 400,00 €	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 290 250,00 €	3 340 255,00 €	50 005,00 €	1,52%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	150 000,00 €	150 000,00 €	- €	0,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 000,00 €	4 705,00 €	- 4 295,00 €	-47,72%
	Total des recettes de gestion courante	3 449 250,00 €	3 501 360,00 €	52 110,00 €	1,51%
76	PRODUITS FINANCIERS	77 100,00 €	77 145,00 €	45,00 €	0,06%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	- €	- €	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 464 500,00 €	1 115 950,00 €	- 348 550,00 €	-23,80%
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (d)	4 990 850,00 €	4 694 455,00 €	- 296 395,00 €	-5,94%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	270 000,00 €	278 050,00 €	8 050,00 €	2,98%
	Total des recettes d'ordre (e)	270 000,00 €	278 050,00 €	8 050,00 €	2,98%
	Total général - Recettes (f=d+e)	5 260 850,00 €	4 972 505,00 €	- 288 345,00 €	-5,48%

SECTION DE INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en €	BPN-1/BPN en %
				C=B-A	D=C/A
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	499 000,00 €	347 200,00 €	- 151 800,00 €	-30,42%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	732 000,00 €	840 000,00 €	108 000,00 €	14,75%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 000 000,00 €	2 065 000,00 €	1 065 000,00 €	106,50%
Total des dépenses d'équipement		2 231 000,00 €	3 252 200,00 €	1 021 200,00 €	45,77%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	524 955,00 €	560 555,00 €	35 600,00 €	6,78%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 300,00 €	700,00 €	- 600,00 €	-46,15%
020	DEPENSES IMPREVUES	50 000,00 €	50 000,00 €	- €	0,00%
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	- €	- €	
Total des dépenses réelles (g)		2 807 255,00 €	3 863 455,00 €	1 056 200,00 €	37,62%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	270 000,00 €	278 050,00 €	8 050,00 €	2,98%
Total des dépenses d'ordre (h)		270 000,00 €	278 050,00 €	8 050,00 €	2,98%
Total général - Dépenses (i=g+h)		3 077 255,00 €	4 141 505,00 €	1 064 250,00 €	34,58%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en €	BPN-1/BPN en %
				C=B-A	D=C/A
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	- €	- €	- €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 023 205,00 €	3 062 375,00 €	2 039 170,00 €	199,29%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 300,00 €	700,00 €	- 600,00 €	-46,15%
Total des recettes d'équipement		1 024 505,00 €	3 063 075,00 €	2 038 570,00 €	198,98%
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	- €	- €	
1068	AUTRES RESERVES	- €	- €	- €	
Total des recettes réelles (j)		1 024 505,00 €	3 063 075,00 €	2 038 570,00 €	198,98%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 047 700,00 €	950 000,00 €	- 97 700,00 €	-9,33%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 005 050,00 €	128 430,00 €	- 876 620,00 €	-87,22%
Total des recettes d'ordre (k)		2 052 750,00 €	1 078 430,00 €	- 974 320,00 €	-47,46%
Total général - Recettes (l=j+k)		3 077 255,00 €	4 141 505,00 €	1 064 250,00 €	35%

PARTIE 4 : Budget annexe Eau

Le budget eau constitue, comme pour le budget assainissement, un budget annexe soumis à l'instruction comptable M49, norme applicable aux régies chargées de l'exploitation d'un service public industriel et commercial.

Aussi, les mêmes contraintes d'autonomie financière s'y imposent avec la nécessité d'un équilibre par les ressources internes à ce budget, sans subvention possible du budget principal : en l'occurrence, la vente d'eau en gros, notamment aux territoires environnants la CCGP et la vente d'eau aux abonnés du service.

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement

Comme pour les autres budgets, la section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges et produits nécessaires au bon fonctionnement du service eau, dans son ensemble.

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP	Evolution
013	Atténuations de charges	109 500 €	142 000 €	32 500 €
70	Produit des services et du domaine	4 543 840 €	4 630 935 €	87 095 €
74	Subventions et participations	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	2 500 €	10 €	- 2 490 €
76 à 78	Autres produits	- €	- €	- €
002	Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	- €
	TOTAL RECETTES REELLES (A)	4 655 840 €	4 772 945 €	117 105 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP	Evolution
011	Charges à caractère général	1 991 855 €	1 925 120 €	- 66 735 €
012	Charges de personnel	880 500 €	996 150 €	115 650 €
014	Prélèvements sur produits	648 200 €	630 000 €	- 18 200 €
65	Autres charges de gestion courante	450 550 €	434 010 €	- 16 540 €
66	Charges financières	39 060 €	68 355 €	29 295 €
67-68-022	Autres dépenses	40 000 €	41 575 €	1 575 €
	TOTAL DEPENSES REELLES (B)	4 050 165 €	4 095 210 €	45 045 €

	Autofinancement brut (C)=(A-B)	605 675,00 €	677 735,00 €	72 060,00 €
--	--	---------------------	---------------------	--------------------

B/ Commentaires

I. Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement du budget eau font apparaître une augmentation de 117K€ entre les budgets primitifs 2023 et 2024, essentiellement liées à l'atténuation des charges et à l'évolution des produits des services et du domaine.

Ainsi les recettes issues des produits des services progressent de 87,1K€ en raison des principaux facteurs suivants :

- les ventes d'eau en gros auprès des Syndicats avec une hausse de 152,8K€ soit +22%, du fait de l'augmentation attendue des tarifs appliqués à des volumes ajustés sur 2023,
- les remboursements de frais de mise à disposition de personnel du budget eau au service assainissement et celui du Syndicat des Eaux de Joux (SIEJ) (voir commentaire au chapitre 012 des budgets eau et assainissement),
- D'autres produits viendront en baisse en revanche, il s'agit principalement de la vente d'eau aux abonnés.

Les recettes issues de remboursements sur les frais de personnel (chapitre 013 - atténuations de charges) devraient également être en hausse, au vu des prévisions des services (+32,5K€).

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en augmentation un peu plus de 1% essentiellement en raison de l'augmentation des charges financières et exceptionnelles.

1. Charges à caractère général

- les fournitures d'énergie car un ajustement est opéré à la baisse au vu des dépenses réalisées en 2023,

Certaines charges à caractère général augmentent et viennent atténuer cette baisse :

- l'acquisition de fournitures diverses pour le fonctionnement des équipes de terrain : stocks de bouteilles de chlore, compteurs, petits équipements,...(+35K€),
- des frais d'achat d'eau en gros auprès des Syndicats riverains qui nous appliqueront l'impact de la hausse des prix de l'énergie avec une année de décalage (+30k€),
- la participation du budget eau aux charges communes du budget général (+30K€),
- les prestations d'entretien et de réparation diverses : abords des ouvrages, clôture, branchements,... (+28K€),
- les frais d'étude pour la régularisation des servitudes de terrains (+25K€).

2. Charges de personnel et frais assimilés

Concernant les dépenses de personnel inscrites au chapitre 012, elles seront en hausse de 116K€, soit + 13%.

Ces dépenses comprennent :

- les rémunérations proprement dites des agents employés par le service eau potable pour 817K€, y compris COS* et médecine du travail,
- Le personnel mis à disposition par le service assainissement pour 178,9K€, cette inscription budgétaire figurant en recettes sous la nature comptable 7084.

A ces dépenses, il convient de déduire le remboursement du personnel mis à disposition par le service eau potable au service assainissement de la CCGP et celui du Syndicat des Eaux de Joux (SIEJ).

Une fois pris en compte tous ces éléments, les dépenses du personnel dédié au service de l'eau potable s'établit à 748 K€ contre 671,9 K€, soit une hausse de 11%.

3. Atténuations de produits

Elles correspondent au reversement à l'agence de l'eau des redevances facturées pour son compte auprès des abonnés. Elles sont assises sur les volumes consommés d'eau et les volumes rejetés en assainissement.

4. Charges financières

Elles évoluent au vu des prévisions des frais financiers des emprunts à taux variables.

5. Charges exceptionnelles

Elles évoluent avec l'augmentation des prévisions pour les titres annulés (sur exercices antérieurs) en tenant compte des réalisations en 2023 (+31K€).

*Comité des Oeuvres Sociales

2. Capacité de financement *(hors emprunts)*

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement, cumulé aux ressources propres déclinées ci-dessous fait ressortir la capacité de financement hors emprunt suivante :

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP N-1	BP	Evolution
	Autofinancement brut	605 675 €	677 735 €	72 060 €
024	Cessions	- €	- €	- €
	Autres recettes d'investissement	695 880 €	- €	695 880 €
13	Subventions	695 880 €	- €	695 880 €
165	Cautions	- €	- €	- €
001	Excédent d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
45	Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
10	Affectation du résultat N-1 (1068)	- €	- €	- €
	TOTAL RECETTES (A)	1 301 555 €	677 735 €	- 623 820 €
Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP N-1	BP	Evolution
16	Remboursement d'emprunts	424 000 €	287 000 €	137 000 €
10-165-27	Remboursements divers et participations fin.	- €	- €	- €
001	Déficit d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	50 000 €	50 000 €
45	Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
20 21-23	Restes à réaliser N-1	- €	- €	- €
	TOTAL DEPENSES (B)	424 000 €	337 000 €	-87 000 €
	Capacité de financement hors emprunt (C)=(A)-(B)	877 555,00 €	340 735 €	-536 820,00 €

Après satisfaction du besoin de financement, il est possible de dégager au stade du budget primitif 2024 une capacité de financement de 341K€.

3. Besoin de financement

	BP N-1	BP	Evolution
Potentiel d'investissement (A)	877 555 €	340 735 €	-536 820 €
Dépenses d'équipement (B)	2 295 000 €	3 415 200 €	1 120 200 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement (C=A-B)	-1 417 445 €	-3 074 465 €	-1 657 020 €
Recours à l'emprunt	1 417 445,00 €	3 074 465 €	1 657 020 €
CRD au 31/12/N	4 159 793 €	3 872 865 €	
Nouvel emprunt	1 417 445 €	3 074 465 €	
Total	5 577 238 €	6 947 330 €	
Epargne Brute	605 675 €	677 735 €	
Capacité de désendettement en année	9	10	

Si la totalité des emprunts prévus au budget est effectivement réalisée, la capacité de désendettement, ratio de solvabilité de la collectivité, resterait sous la barre des seuils d'alerte.

4. Programme des investissements 2024

Programme d'investissements Eau	Montants
Application gestion des intervention chez les usagers	10 000,00 €
Etude environnementale + alimentation électrique à Verrières-de-Joux	60 000,00 €
Étude/diagnostic réservoir de Doubs	60 000,00 €
Étude/diagnostic réservoir Côte Jeunet	60 000,00 €
Maitrise d'œuvre et étude sur le diamètre nominal (DN) 350 entrée sud	50 000,00 €
Frais 'd'insertion pour marchés publics	5 700,00 €
Réhabilitation des trappes et échelles de toit puits de champagne 2-3	10 000,00 €
Renouvellement conduite puits de champagne 3	10 000,00 €
Renouvellement équipements au réservoir Plans Battelin	10 000,00 €
Rénovation du portail au réservoir des étraches	2 500,00 €
Mise en place/rénovation supervision des sites	70 000,00 €
Réhabilitation du réservoir de Doubs	40 000,00 €
Programme 2024 étude + intégration de plans du dossier des ouvrages exécutés (DOE)	75 000,00 €
Etude pour l'opération de renouvellement et travaux de construction de contour de Bise	465 000,00 €
AP/CP Mise en place et raccordement des puits de Houtaud	155 000,00 €
Mise en place des corrélateurs en poste fixe	55 000,00 €
Renouvellement conduites dans le cadre du programme défini dans le schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP)	2 057 000,00 €
Adaptation avec travaux renouvellement du DN350 du Syndicat Intercommunal des Eaux de Joux (SIEJ)	100 000,00 €
Acquisition du réservoir existant sur le site à Cluse et Mijoux	50 000,00 €
Renouvellement canalisations sous Route Nationale (RN) 57	50 000,00 €
Renouvellement équipements au ballon anti-bélier 3ème Régiment de Tirailleurs Algériens (Pontarlier)	20 000,00 €
Total général	3 415 200,00 €

5. Tableaux budgétaires 2024 - Budget Eau

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en €	BPN-1/BPN en %
				C=B-A	D=C/A
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 991 855,00 €	1 925 120,00 €	- 66 735,00 €	-3,35%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	880 500,00 €	996 150,00 €	115 650,00 €	13,13%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	648 200,00 €	630 000,00 €	- 18 200,00 €	-2,81%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	450 550,00 €	434 010,00 €	- 16 540,00 €	-3,67%
	Total des dépenses de gestion courante	3 971 105,00 €	3 985 280,00 €	14 175,00 €	0,36%
66	CHARGES FINANCIERES	39 060,00 €	68 355,00 €	29 295,00 €	75,00%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00 €	40 975,00 €	30 975,00 €	309,75%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	- €	600,00 €	600,00 €	
022	DEPENSES IMPREVUES	30 000,00 €	- €	- 30 000,00 €	-100,00%
	Total des dépenses réelles (a)	4 050 165,00 €	4 095 210,00 €	45 045,00 €	1,11%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	44 366,00 €	174 735,00 €	130 369,00 €	293,85%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	627 998,00 €	580 000,00 €	- 47 998,00 €	-7,64%
	Total des dépenses d'ordre (b)	672 364,00 €	754 735,00 €	82 371,00 €	12,25%
	Total général - Dépenses (c=a+b)	4 722 529,00 €	4 849 945,00 €	127 416,00 €	2,70%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en €	BPN-1/BPN en %
				C=B-A	D=C/A
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	109 500,00 €	142 000,00 €	32 500,00 €	29,68%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	4 543 840,00 €	4 630 935,00 €	87 095,00 €	1,92%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €	- €	- €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 500,00 €	10,00 €	- 2 490,00 €	-99,60%
	Total des recettes de gestion courante	4 655 840,00 €	4 772 945,00 €	117 105,00 €	2,52%
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (d)	4 655 840,00 €	4 772 945,00 €	117 105,00 €	2,52%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	66 689,00 €	77 000,00 €	10 311,00 €	15,46%
	Total des recettes d'ordre (e)	66 689,00 €	77 000,00 €	10 311,00 €	15,46%
	Total général - Recettes (f=d+e)	4 722 529,00 €	4 849 945,00 €	127 416,00 €	2,70%

SECTION DE INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en €	BPN-1/BPN en %
				C=B-A	D=C/A
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	405 000,00 €	540 700,00 €	135 700,00 €	33,51%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	210 000,00 €	227 500,00 €	17 500,00 €	8,33%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 680 000,00 €	2 647 000,00 €	967 000,00 €	57,56%
	Total des dépenses d'équipement	2 295 000,00 €	3 415 200,00 €	1 120 200,00 €	48,81%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	424 000,00 €	287 000,00 €	- 137 000,00 €	-32,31%
165		- €	- €	- €	
020	DEPENSES IMPREVUES	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (g)	2 719 000,00 €	3 752 200,00 €	1 033 200,00 €	38,00%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	66 689,00 €	77 000,00 €	10 311,00 €	15,46%
	Total des dépenses d'ordre (h)	66 689,00 €	77 000,00 €	10 311,00 €	15,46%
	Total général - Dépenses (i=g+h)	2 785 689,00 €	3 829 200,00 €	1 043 511,00 €	37,46%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en €	BPN-1/BPN en %
				C=B-A	D=C/A
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	695 880,00 €	- €	- 695 880,00 €	-100,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 417 445,00 €	3 074 465,00 €	1 657 020,00 €	116,90%
	Total des recettes d'équipement	2 113 325,00 €	3 074 465,00 €	961 140,00 €	45,48%
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	- €	- €	
1068	AUTRES RESERVES	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (j)	2 113 325,00 €	3 074 465,00 €	961 140,00 €	45,48%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	627 998,00 €	580 000,00 €	- 47 998,00 €	-7,64%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	44 366,00 €	174 735,00 €	130 369,00 €	293,85%
	Total des recettes d'ordre (k)	672 364,00 €	754 735,00 €	82 371,00 €	12,25%
	Total général - Recettes (l=j+k)	2 785 689,00 €	3 829 200,00 €	1 043 511,00 €	37,46%

PARTIE 5 : Budget Annexe ZAE Pontarlier

2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	C=B-A	D=C/A
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 571 570,00 €	1 403 100,00 €	- 168 470,00 €	-10,72%
	Total des dépenses de gestion courante	1 571 570,00 €	1 403 100,00 €	- 168 470,00 €	-10,72%
66	CHARGES FINANCIERES	5 500,00 €	3 800,00 €	- 1 700,00 €	-30,91%
	Total des dépenses réelles (a)	1 577 070,00 €	1 406 900,00 €	- 170 170,00 €	-10,79%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	370 900,00 €	- €	- 370 900,00 €	-100,00%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 183 550,00 €	7 055 390,00 €	871 840,00 €	14,10%
043	MOUVEMENT D'ORDRE	5 500,00 €	3 800,00 €	- 1 700,00 €	-30,91%
	Total des dépenses d'ordre (b)	6 559 950,00 €	7 059 190,00 €	499 240,00 €	7,61%
	Total général - Dépenses (c=a+b)	8 137 020,00 €	8 466 090,00 €	329 070,00 €	4,04%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	C=B-A	D=C/A
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 258 470,00 €	1 460 900,00 €	202 430,00 €	16,09%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	370 900,00 €	- €	- 370 900,00 €	-100,00%
	Total des recettes de gestion courante	1 629 370,00 €	1 460 900,00 €	- 168 470,00 €	-10,34%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (d)	1 629 370,00 €	1 460 900,00 €	- 168 470,00 €	-10,34%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 502 150,00 €	7 001 390,00 €	499 240,00 €	7,68%
043	MOUVEMENT D'ORDRE	5 500,00 €	3 800,00 €	- 1 700,00 €	-30,91%
	Total des recettes d'ordre (e)	6 507 650,00 €	7 005 190,00 €	497 540,00 €	7,65%
	Total général - Recettes (f=d+e)	8 137 020,00 €	8 466 090,00 €	329 070,00 €	4,04%

SECTION DE INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	C=B-A	D=C/A
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	52 300,00 €	54 000,00 €	1 700,00 €	3,25%
165		- €	- €	- €	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (g)	52 300,00 €	54 000,00 €	1 700,00 €	3,25%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 502 150,00 €	7 001 390,00 €	499 240,00 €	7,68%
	Total des dépenses d'ordre (h)	6 502 150,00 €	7 001 390,00 €	499 240,00 €	7,68%
	Total général - Dépenses (i=g+h)	6 554 450,00 €	7 055 390,00 €	500 940,00 €	7,64%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	C=B-A	D=C/A
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 183 550,00 €	7 055 390,00 €	871 840,00 €	14%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	370 900,00 €	- €	- 370 900,00 €	-100,00%
	Total des recettes d'ordre (k)	6 554 450,00 €	7 055 390,00 €	500 940,00 €	7,64%
	Total général - Recettes (l=j+k)	6 554 450,00 €	7 055 390,00 €	500 940,00 €	8%

Poursuite du programme d'aménagement en 2024.

PARTIE 6 : Budget annexe ZAE Les Granges-Narboz

2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en € C=B-A	BPN-1/BPN en % D=C/A
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	315 150,00 €	44 000,00 €	- 271 150,00 €	-86,04%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €	10,00 €	10,00 €	
	Total des dépenses de gestion courante	315 150,00 €	44 010,00 €	- 271 140,00 €	-86,04%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (a)	315 150,00 €	44 010,00 €	- 271 140,00 €	-86,04%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	- €	- €	- €	
	Total des dépenses d'ordre (b)	- €	- €	- €	
	Total général - Dépenses (c=a+b)	315 150,00 €	44 010,00 €	- 271 140,00 €	-86,04%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en € C=B-A	BPN-1/BPN en % D=C/A
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	44 010,00 €	44 010,00 €	- €	0,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 140,00 €	- €	- 216 140,00 €	-100,00%
	Total des recettes de gestion courante	260 150,00 €	44 010,00 €	- 216 140,00 €	-83,08%
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	55 000,00 €	- €	- 55 000,00 €	-100%
	Total des recettes réelles (d)	315 150,00 €	44 010,00 €	- 271 140,00 €	-86,04%
	Total des recettes d'ordre (e)	- €	- €	- €	
	Total général - Recettes (f=d+e)	315 150,00 €	44 010,00 €	- 271 140,00 €	-86,04%

SECTION DE INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en € C=B-A	BPN-1/BPN en % D=C/A
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (g)	- €	- €	- €	
	Total des dépenses d'ordre (h)	- €	- €	- €	
	Total général - Dépenses (i=g+h)	- €	- €	- €	#DIV/0!

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution	Evolution
		A	B	BPN-1/BPN en € C=B-A	BPN-1/BPN en % D=C/A
	Total des recettes réelles (j)	- €	- €	- €	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	- €	- €	- €	
	Total des recettes d'ordre (k)	- €	- €	- €	
	Total général - Recettes (l=j+k)	- €	- €	- €	#DIV/0!

Les dépenses inscrites concernent le solde des marchés qui n'auront pas pu être réglés sur 2023.
Ce budget devrait pouvoir être clôturé sur 2024.

Arrêté - Signatures

Présenté par le Président

Pontarlier, le 19 décembre 2023

Le Président,




Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 30

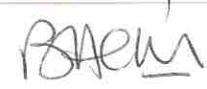
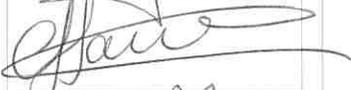
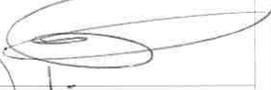
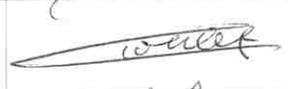
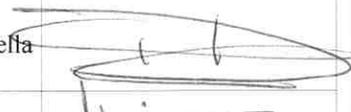
VOTES : Pour 21
Contre 7
Abstention 2

Date de convocation : le 12 décembre 2023

Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en session ordinaire.

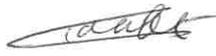
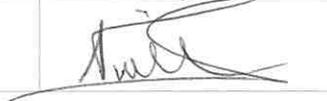
Pontarlier, le 19 décembre 2023

Les membres du Conseil Communautaire

BARBE Nicolas		HENRIET Françoise	
BESSON Philippe		HERARD Bénédicte	
BRUCHON Karine		INVERNIZZI Laurence	Absente excusée
CHARMIER Raphaël		JACQUET Valérie	
CHAUVIN Didier		LOUVRIER Yves	
CLAUDE Michel		MALFROY Lionel	
COTE-COLISSON Georges		PETIT Christophe	
DEFRASNE Daniel		PETIT Laurent	
DROZ-BARTHOLET Martine		PONTARLIER Karine	
FAIVRE Jean-Luc		PRINCE Jacques	
FAVRE Laurent	Absent	ROGEBOSZ Florence	
GENRE Patrick		SCHMITT Michelle	Absente
GROSJEAN Jean-Marc		THIEBAUD-FONCK Daniella	
GUINCHARD Bertrand		TINE Cécile	

Arrêté - Signatures

Les membres du Conseil Communautaire

TISSOT Régine		VIEILLE PETIT Fabienne	
TOULET Julien		VOINNET Gérard	
VIEILLE Marielle	Absente excusée	VUILLEMIN Sophie	

Certifié exécutoire par le Président,

compte tenu de la transmission en Préfecture, le 22 DEC. 2023 et de la publication, le 29 DEC. 2023

Pontarlier, le 19 décembre 2023

Le Président

